



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 29 novembre 2016 à 13 h 30 à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, mesdames et messieurs les conseillers-ères Mike Duggan, Richard M. Bégin, Maxime Tremblay, Jocelyn Blondin, Mireille Apollon, Louise Boudrias, Denise Laferrière, Cédric Tessier, Denis Tassé, Myriam Nadeau, Gilles Carpentier, Daniel Champagne, Sylvie Goneau, Jean-François LeBlanc, Jean Lessard, Marc Carrière et Martin Lajeunesse sous la présidence de monsieur le conseiller Daniel Champagne.

Est absente, madame la conseillère Josée Lacasse.

Sont également présents, messieurs et mesdames Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Turgeon, directeur général adjoint et M^c Suzanne Ouellet, greffier ainsi que Luc Bard, Jean-Charles Beaudry, Martin Beaulieu, Ronald Bilodeau, Jean Boileau, Éric Boily, Catherine Diamond-Masse, Yess Gacem, Marc Gohier, Melvin Jomphe, Marco Lalonde, Marc Phaneuf.

CP20161129-P1

SUIVI SUR LE BILAN DES OPÉRATIONS HIVERNALES 2015-2016

13 h 30 – Monsieur Marco Lalonde, accompagné de messieurs Ronald Bilodeau et André Turgeon, présente le suivi sur le bilan des opérations hivernales pour la saison 2015-2016, et ce, suite au mandat donné par le comité plénier le 21 juin 2016.

Ce mandat visait à revoir le niveau de services pour le déneigement des trottoirs et d'en évaluer les coûts en vue des travaux sur le budget 2017-2018.

Pour la saison 2016-2017, le statu quo était maintenu.

Des estimés pour les coûts opérationnels pour des accumulations de neige de 60 cm pour le soufflage de trottoirs (entre 2 600 000 \$ et 4 600 000 \$) sont présentés.

Sont également déposés, des estimés pour le soufflage de rues de l'ordre de 500 000 \$ à 3 000 000 \$ selon les délais visés.

RECOMMANDATIONS :

CP-TP-2016-006

Poursuivre le processus d'optimisation des opérations de déneigements des trottoirs et d'amélioration continue sans ajout au budget (PTI et opérationnel), maintenir le délai de 24 heures pour des situations courantes (-30 cm) et viser un délai de trois jours maximum pour 2020 pour les situations difficiles et extrêmes (30 à 60 cm).

CP-TP-2016-007

Poursuivre le processus d'optimisation des opérations de soufflage et d'amélioration continue sans ajout au budget opérationnel et viser une amélioration de la productivité opérationnelle actuelle afin de réduire le temps de soufflage global tout en considérant que nous avons déjà mis en place un contrat de soufflage en cas d'urgence.

CP-TP-2016-008

En attente de finaliser les processus d'amélioration continue reliés aux activités de déneigement des trottoirs et soufflage de rues, viser les délais suivants pour compléter le déneigement des trottoirs.

Situations courantes (-30 cm)	Situations difficiles (30 à 45 cm)	Situations extrêmes (45 cm à 60 cm)
P1 : 24 heures	P1 : 24 heures	P1 : 24 heures
P2 : 24 heures	P2 : 3 jours	P2 : 5 jours
P3 : 24 heures	P3 : 5 jours	P3 : 7 jours

Une période de commentaires et de discussions a lieu.

Demande est faite pour que dans le cadre de la présentation qui sera faite sur le transport actif les Comités de la famille et de l'accessibilité universelle et la Commission sur les aînés soient rencontrées.

Les recommandations **CP-TP-2016-006**, **CP-TP-2016-007** et **CP-TP-2016-008** sont acceptées à l'unanimité.

Le comité plénier public est suspendu à 14 h 15.

Reprise du comité plénier public à 14 h 30.

CP20161129-P2**ÉLECTRIFICATION DE LA FLOTTE MUNICIPALE DE VÉHICULES LÉGERS**

14 h 30 – Madame Catherine Diamond-Masse, accompagnée de messieurs Marco Lalonde et André Turgeon, présente l'analyse d'opportunité et de faisabilité pour l'électrification de la flotte municipale de véhicules légers (automobiles).

La flotte municipale de véhicules légers est composée de 169 automobiles (136 pour le Service de police, 33 pour les autres services). L'analyse s'est portée sur ces 33 véhicules.

Les coûts reliés aux infrastructures de recharge (174 500 \$ pour cinq sites), de même que les coûts d'acquisition et opérationnels sont abordés.

Des propositions pour les cinq prochaines années (2017-2021) sont faites pour les 33 véhicules analysés.

Années	#VTÉ *	#VHR **	#VÉ total	Infrastructures	PTI véhicules	Budget opérationnel annuel	Économies par cycle de vie de 8 ans
2017	5	1	6	111 000 \$	-5 000 \$	-2 500 \$	20 000 \$
2018	9	0	9	137 500 \$	22 500 \$	-6 750 \$	-54 000 \$
2019	1	7	8	127 000 \$	18 100 \$	-6 000 \$	-48 000 \$
2020	2	0	2	17 000 \$	-3 000 \$	-750 \$	-6 000 \$
2021	5	3	8	98 500 \$	52 600 \$	-4 250 \$	-34 000 \$
Total	22	11	33	491 000 \$	85 200 \$	120 250 \$	-162 000 \$

*VTÉ : véhicule électrique

**VHR : véhicule hybride rechargeable

RECOMMANDATIONS :**CP-TP-2016-010**

Autoriser le Service des travaux publics de procéder à l'acquisition de véhicules électriques ciblés pour 2017 et de financer à partir du PTI régulier.

CP-TP-2016-011

Autoriser le Service des travaux publics de procéder à l'implantation des infrastructures de rechargement liés aux véhicules électriques ciblés pour 2017 et financer à partir des budgets existants.

Une période de commentaires et de discussions a lieu.

Demande est faite pour regarder la possibilité d'un achat regroupé.

L'Union des municipalités du Québec et la Fédération canadienne des municipalités pourraient être mises à contribution. Des interventions à cet effet devraient être adressées par monsieur le maire auprès de l'Union des municipalités du Québec.

Les recommandations **CP-TP-2016-010** et **CP-TP-2016-011** sont acceptées à l'unanimité.

CP20161129-P3**STRATÉGIE ÉVÉNEMENTIELLE**

15 h 10 – Monsieur Éric Boily, accompagné de messieurs André Turgeon et Yess Gacem, fait suite au mandat donné par les membres du conseil dans le cadre des discussions budgétaires 2017 du 10 novembre dernier.

Ce mandat était le suivant :

Il est convenu que les recommandations devront être examinées et discutées par le Comité des fêtes et festivals dans le cadre d'une réunion spéciale et que le dossier devra revenir au conseil municipal d'ici le 6 décembre 2016 sous la forme d'une recommandation du Comité des fêtes et festivals.

Pour donner suite à la demande du conseil municipal, une rencontre du Comité des fêtes et festivals s'est tenue le 21 novembre 2016. De façon unanime, suite aux discussions et à la mise à jour du cadre financier, le comité entérine les recommandations du service, à savoir :

RECOMMANDATIONS :**CP-ACL-2016-78**

Approuver la structure proposée de l'unité événementielle et les responsabilités qui lui sont déléguées.

CP-ACL-2016-79

Autoriser le trésorier à prévoir au budget 2017, les sommes nécessaires pour l'implantation de l'année « 0 » de la stratégie événementielle, soit une augmentation de 150 000 \$ au poste budgétaire 02-71050-999

CP-ACL-2016-80

Autoriser le trésorier à prévoir au budget 2018 et des années suivantes, les sommes nécessaires pour l'implantation de l'année 1, 2 et 3 de la stratégie événementielle, soit 300 000 \$ de plus par année par rapport au budget 2016. Les budgets alloués peuvent être utilisés pour les contributions financières et en services.

CP-ACL-2016-81

Autoriser le trésorier à transférer à l'année suivante le solde du budget du cadre de soutien de l'année courante (années 2017, 2018, 2019 et 2020).

Une période de commentaires et de discussions a lieu.

Les membres du conseil reprennent les débats sur les recommandations touchant les orientations de la stratégie événementielle présentées le 23 février 2016.

RECOMMANDATIONS SUR LES ORIENTATIONS

Gatineau :

1. Confirme sa volonté politique et s'organise au plan des événements d'envergure régionale, nationale et internationale;
2. Met en place l'unité événementielle;
3. Opte pour une programmation événementielle ciblée et stratégique;
4. Se met en marche avec une image de marque distinctive et une offre concurrentielle;
5. Développe un plan de marketing et de mise en marché percutant visant à la positionner sur le marché des événements;
6. Se dote d'un cadre financier afin de soutenir sa volonté de se positionner comme une Ville événementielle majeure.

Des demandes de modification sont présentées sur le point 3 (programmation sportive à 50 % et culturelle à 50 %) et sur les points 4 et 5.

Ces demandes touchent plus spécifiquement la recommandation **CP-ACL-2016-078**.

Monsieur le conseiller Martin Lajeunesse quitte son siège.

RECOMMANDATIONS :

CP-ACL-2016-078

Approuver la structure proposée de l'unité événementielle et les responsabilités qui lui sont déléguées.

EN AMENDEMENT

Proposé par monsieur le conseiller Maxime Tremblay
Appuyé par monsieur le conseiller Richard M. Bégin

de retirer de la recommandation les mots suivants :

« et les responsabilités qui lui sont déléguées »

Un tour de table est fait sur cet amendement.

POUR

M. Mike Duggan
M. Richard M. Bégin
M. Maxime Tremblay
M. Jocelyn Blondin
M^{me} Mireille Apollon
M^{me} Louise Boudrias
M^{me} Denise Laferrière
M. Denis Tassé
M. Gilles Carpentier
M^{me} Sylvie Goneau
M. Jean-François LeBlanc
M. Jean Lessard
M. Marc Carrière
M. Daniel Champagne

CONTRE

M. Cédric Tessier
M^{me} Myriam Nadeau

ABSENTS

M^{me} Josée Lacasse
M. Martin Lajeunesse
M. Maxime Pedneau-Jobin

L'amendement est accepté sur division.

La recommandation **CP-ACL-2016-078** modifiée est acceptée à l'unanimité.

CP-ACL-2016-79

Autoriser le trésorier à prévoir au budget 2017, les sommes nécessaires pour l'implantation de l'année «0» de la stratégie événementielle, soit une augmentation de 150 000 \$ au poste budgétaire 02-71050-999.

Un tour de table est fait sur cette recommandation.

POUR	CONTRE	ABSENTS
M. Mike Duggan	M ^{me} Denise Laferrière	M ^{me} Josée Lacasse
M. Richard M. Bégin		M. Martin Lajeunesse
M. Maxime Tremblay		M. Maxime Pedneau-Jobin
M. Jocelyn Blondin		
M ^{me} Mireille Apollon		
M ^{me} Louise Boudrias		
M. Cédric Tessier		
M. Denis Tassé		
M ^{me} Myriam Nadeau		
M. Gilles Carpentier		
M ^{me} Sylvie Goneau		
M. Jean-François LeBlanc		
M. Jean Lessard		
M. Marc Carrière		
M. Daniel Champagne		

La recommandation **CP-ACL-2016-079** est acceptée sur division.

CP-ACL-2016-80

Autoriser le trésorier à prévoir au budget 2018 et des années suivantes, les sommes nécessaires pour l'implantation de l'année 1, 2 et 3 de la stratégie événementielle, soit 300 000 \$ de plus par année par rapport au budget 2016. Les budgets alloués peuvent être utilisés pour les contributions financières et en services.

CP-ACL-2016-81

Autoriser le trésorier à transférer à l'année suivante le solde du budget du cadre de soutien de l'année courante (années 2017, 2018, 2019 et 2020).

Les recommandations **CP-ACL-2016-80** et **CP-ACL-2016-81** sont retirées.

EN AJOUT

Proposé par monsieur le conseiller Maxime Tremblay
Appuyé par monsieur le conseiller Richard M. Bégin

l'ajout de la recommandation **CP-ACL-2016-082** suivante :

Le Comité des fêtes et festivals est mandaté pour retravailler certains éléments de la stratégie événementielle et pour déposer une proposition de texte sur cette stratégie événementielle aux membres du conseil en début d'année 2017.

La recommandation **CP-ACL-2016-082** est acceptée à l'unanimité.

COMPOSITION DU COMITÉ DES FÊTES ET FESTIVALS :

Proposé par madame la conseillère Louise Boudrias
Appuyé par monsieur le conseiller Marc Carrière

d'ajouter au Comité des fêtes et festivals un spécialiste dans le domaine événementiel qui ne profite pas de subventions de la Ville mais qui a par contre une expertise dans le domaine événementiel.

L'administration est mandatée pour faire une analyse et une recommandation quant au profil et au processus de nomination, et ce, à la lumière des principes de gouvernance participative élaborée par la Planification stratégique.

CP20161129-P4

STRATÉGIES ÉVÉNEMENTIELLES VISITE DU MAIRE DE QUÉBEC, MONSIEUR RÉGIS LABEAUME, LE 17 NOVEMBRE 2016

16 h 30 – Des membres du conseil prennent la parole sur la visite de monsieur le Régis Labeaume, maire de Québec, le 17 novembre 2016 et font des commentaires sur le côté partisan de cette journée, sur les dépenses qui en ont découlées et sur l'attitude de monsieur Régis Labeaume.

Monsieur le maire Maxime Pedneaud Jobin prend son siège.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne verra à faire un suivi, notamment auprès du Directeur général des élections du Québec.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

CP20161122-PD1

Procès-verbaux de l'assemblée du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Gatineau tenue le 21 septembre 2016 ainsi que du comité exécutif tenues les 11 août, 29 septembre et 14 octobre 2016.

Fin du comité plénier public à 16 h 45.